

Moteur...

... Action !

Concours de création filmique des
écoles de la Seine-Saint-Denis

Droits à l'image

Comme toute production visuelle, il est nécessaire d'obtenir les autorisations des parents.

Vous trouverez des exemples sur le site de la mission TICE 93.



Droits musicaux

De même, l'utilisation d'extraits musicaux est soumise à des autorisations : documentation à retrouver sur le site, rubrique « productions filmiques »

À la manière des « Fondamentaux »*, faites votre film autour d'une notion d'apprentissage :

Le thème pour l'année 2015-2016 est le nombre.

Sur le site de la mission TICE, vous trouverez les modalités d'inscription ainsi que de nombreux outils d'aide à vos réalisations.

Film d'animation ou court métrage, le concours est ouvert de la PS à la 6e, et devra avoir une durée maximale de 3 minutes.

* Les Fondamentaux :
<https://www.reseau-canope.fr/notice/les-fondamentaux.html>

Les films d'animations

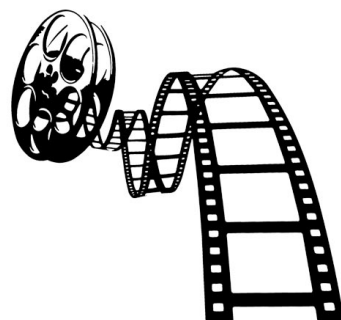
Si vous faites le choix de participer au concours en faisant un film d'animation, visitez notre rubrique :

« Réaliser un film d'animation », vous y trouverez des ressources, des exemples et des interviews pour mener à bien votre projet.

Les courts métrages

Vous pouvez aussi choisir de participer au concours au faisant un court métrage. Visitez notre rubrique :

« Réaliser un court métrage », vous y trouverez des ressources, des exemples et des interviews pour mener à bien votre projet.



Informations complémentaires:

ien-missiontice93.ac-creteil.fr